

Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 155 - MARS 2010



Recherche d'emploi

Des conseillers à votre écoute p. 8-9

Accessibilité

Sannois, 3^e ville du Val d'Oise p. 7

» 2 Ça s'est passé...

Samedi 23 janvier

Portes Ouvertes à la Maison de l'Enfance

Les Sannoisiens furent nombreux à venir découvrir ce nouvel équipement dédié à la Petite Enfance.



Lundi 25 janvier

Inauguration d'une fresque à l'école Emile Roux

Les enfants de l'école maternelle ont inauguré la fresque en mosaïque représentant le Moulin de Sannois qu'ils ont réalisée.



Remise des décrets de Naturalisation

Yanick Paternotte a remis officiellement aux Sannoisiens nouvellement naturalisés leur carte d'identité, à l'Hôtel de Ville.



Dimanche 31 janvier

Bourse toutes collections au Centre Cyrano

Les collectionneurs ont certainement trouvé leur bonheur : timbres, livres, monnaies, cartes postales, parfums... il y en avait pour tous les goûts.

Samedi 6 février

Réunion de Conseil de quartier sur le terrain

Pour une première, ce fut une réussite ! Les habitants du quartier Centre-Ville/Bel Air furent nombreux à participer à la réunion du Conseil de quartier sur le terrain ; une façon de mieux se rendre compte des problèmes à traiter.



Samedi 6 février

Le CMJ entre en scène

Nos jeunes conseillers municipaux présentaient un spectacle intitulé « Si senior ! » à la résidence Maurice Utrillo ; un partage de relations intergénérationnelles.



Dimanche 7 février

Fête du Mimosa au marché

Des jeunes filles en costume niçois offraient des branches de cette fleur odorante aux clients du marché. Un petit air de Côte d'Azur...



Jeudi 11 février

Remise des diplômes d'honneur du travail

Ce sont 70 Sannoisiens qui ont été invités à l'Hôtel de Ville pour la remise de leur diplôme d'honneur du travail pour 20 ans, 30 ans, 35 ans ou 40 ans de « bons et loyaux services ».



Une subvention pour les défibrillateurs

La Fondation CNP Assurances a remis un chèque de subvention de 5 700 € afin de soutenir la Ville de Sannois pour l'installation de défibrillateurs.

Samedi 13 février

Soirée de la Saint-Valentin

Spectacle avec l'orchestre de Rythm'n'blues « Sol Majeur » et danse avec DJ : une belle soirée au Centre Cyrano pour la fête des amoureux !



Sannois en direct



Le magazine des Sannoisiens - N° 155 - MARS 2010



Ça s'est passé...	2
Ma ville	4-7
L'écho des quartiers	4
Travaux	4
Animations seniors	5
Stage de révision du brevet	5
Forum séjours d'été	5
Portes ouvertes à l'IMA	6
Le vote par procuration	6
Accessibilité de la ville aux personnes à mobilité réduite	7
Hôtels à insectes à découvrir	7

EMPLOI 8 - 9

Service « Insertion-Emploi » de la Ville

Des conseillers à votre écoute



Loisirs	10-12
Exposition et animations sur les insectes	
Salon Vin et terroir	
Concert de Gospel	
Exposition Jacques Marie à la MLA	
Anne Roumanoff à Sannois	
Nouvelle exposition au Musée Utrillo-Valadon	
Concerts à l'EMB	
Ecole de Musique	
France Ô Folies à l'EMB	



Agenda	13-14
Libre parole	15
Compte-rendu du Conseil municipal	
Tribune libre	



Bloc Notes	16
------------	----

édito



Sannois se fait un devoir d'accompagner ses habitants dans chaque étape de leur vie. Ainsi, même si l'emploi ne figure pas parmi les compétences d'une commune, nous avons choisi d'œuvrer activement dans ce domaine

si important dans la vie de chacun, en particulier dans cette période de crise mondiale.

L'aide à la recherche d'emploi est pour moi la continuité d'autres actions menées par notre collectivité dans le cadre de l'enseignement, de la jeunesse et dans le domaine social.

Depuis plus de 10 ans, la Ville de Sannois anime un Service « Insertion-Emploi » qui a permis à de nombreux Sannoisiens de trouver un emploi (voir notre Gros Plan). Il permet aux Sannoisiens d'effectuer la majeure partie de leurs démarches au plus près de chez eux. Cette année, ce service élargit ses activités et propose des « Chantiers Trocs Insertion » pour aider les jeunes à financer leur formation professionnelle.

Si l'accès à l'emploi est une de nos priorités, l'accessibilité est un devoir citoyen. Je suis fier de souligner la troisième place accordée à notre ville dans le classement des communes les plus accessibles aux handicapés établi par l'Association des Paralysés de France du Val d'Oise.

Plus qu'une simple place, c'est la reconnaissance d'un travail accompli depuis de nombreuses années et de la vigilance des différents services municipaux qui intègrent, dans leurs projets, les personnes à mobilité réduite que ce soit pour les aménagements de voirie, l'accès aux bâtiments municipaux ou même aux diverses animations.

La liberté d'accès pour tous permet d'améliorer l'Égalité de chacun dans la vie quotidienne et de favoriser le mieux-vivre ensemble et donc la Fraternité.

YANICK PATERNOTTE

Maire de Sannois
Député du Val d'Oise
Président de l'Union des Maires du Val d'Oise

Un numéro vert pour « Sannois en direct »
Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct ou, vous-même, vous le recevez de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants. Il s'agit du 0800 07 12 50.
De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : sannois@champar.com
Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au 01 39 98 20 04 ou adresser un courriel à presse@sannois.fr.

Direction de la publication : Yanick Paternotte
Rédaction en chef : Marie Baca
Rédaction : Corinne Gordet, Audrey Champion, Virginie Razungles
Photos : Mairie de Sannois, DR

Conception-réalisation-impression :
Imprimerie Moderne de l'Est
25110 - Baume-les-Dames
Imprimé sur du papier 100 % PEFC
issu des forêts gérées durablement



Magazine municipal de la Ville de Sannois
Mairie de Sannois - BP 60088 - 95111 Sannois Cedex
© 01 39 98 20 00 - www.ville-sannois.fr

TRAVAUX

SUIVIS PAR LES SERVICES
TECHNIQUES DE LA VILLE

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Réfection d'un pilier au cimetière.
- Réfection des locaux du Centre Médico-Sociale (sol, murs, électricité).
- Résidence Maurice Utrillo : suite des travaux de réfection de l'étanchéité de la toiture et installation de panneaux solaires.
- Pose d'une nouvelle clôture au square Jean Mermoz.



» Quartier Gare

- Poursuite des travaux de la gare : mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).
- Impasse du Jardin Renard : fin des travaux d'enfouissement des réseaux et réfection de la voirie.

» Quartier Pasteur

- Fin des travaux des réseaux d'eau, boulevard Maurice Berteaux.

» Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

- Remplacement de la porte d'entrée de l'immeuble Gaston Ramon par un ensemble sécurisé.



» Quartier
Moulin
Réfection de
l'assainissement,
rue Cassini.

» Quartier Loges/Gambetta

Réfection de l'assainissement, rue des Aulnaies.

BIENVENUE À...

La Carioca – restaurant brésilien
1, boulevard Maurice Berteaux - 01 30 40 30 40

Euroservices – cyber café et multiservices
6, place Salvador Allende - 01 39 82 10 02

La Boucherie des Passerelles
1, rue Marcel Pagnol - 01 34 37 33 12

Le Repère du Grizzli – jouets
77, bd Charles de Gaulle

Aidoreve – Aide à l'organisation d'événements.
30, rue de la République - 06 84 90 44 57

■ CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE
Vitamine devient Bien-Être et Soleil

Dans les quartiers réunions ouvertes à tous

Vous avez des idées pour votre quartier ou tout simplement envie de vous y investir ? N'hésitez pas à participer aux réunions des conseils de quartiers qui sont ouvertes à tous.

» Quartier Loges/Gambetta

Mardi 2 mars - 20h45 - Ecole Gambetta

» Quartier du Moulin

Mardi 9 mars - 20h30 - Ecole Emile Roux

» Animations

■ Quartier du Moulin
jeudi 11 mars de 16h30 à 17h30
Crêpes devant l'école Emile Roux.

■ Les conseils de quartiers offriront chocolat chaud, café et gâteaux, dimanche 28 mars, de 9h à 13h, devant le Musée Utrillo-Valadon.

» Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon

Mercredi 10 mars - 20h30
Ecole Gaston Ramon

» Quartier Centre-Ville/Bel Air

Jeudi 11 mars - 20h30 - Hôtel de Ville

» Quartier Voltaire

Vendredi 12 mars - 20h45 - Hôtel de Ville

» Quartier Pasteur

Jeudi 18 mars - 20h30 - Self école Pasteur

» Quartier Gare

Mercredi 24 mars - 20h45 - Hôtel de Ville

Service des conseils de quartiers :

Monique Jartet : 01 39 98 20 25.

Sylvie Enguerrand, Maire-adjoint

chargé des Conseils de quartiers,

reçoit sur rendez-vous,

le lundi de 18h à 19h30, à l'Hôtel de Ville.

Le Maire travaille pour vous

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise,
travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

» 1^{er} février :

- Réunion au sujet de la restauration collective du foyer de vie pour handicapés ESAT
- Réunion à la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civile) au sujet des nuisances sonores - Comité directeur du SIVOM ;

» 2 février :

- Présence à l'Assemblée Nationale - Spectacle de la chorale de Sannois et de Drancy au Centre Cyrano ;

» 3 février :

- Présence à l'Assemblée Nationale - Spectacle « Le Grand Orchestre du Tricorne » à l'EMB ;

» 4 février :

- Rendez-vous avec la société Val d'Oise Service - Rendez-vous avec le colonel Caussé, commandant du groupement de gendarmerie départementale du Val d'Oise ;

» 5 février :

Rendez-vous au Centre de Secours de Sannois avec le Lieutenant Garcia, le Commandant Garde et le Major Barbier - Déjeuner de l'Accueil Sannoisien ;

» 8 février :

Réunion avec M. Portelli, Maire d'Ermont, au sujet du plan de circulation - Assemblée générale de l'APELNA (Association des communes d'Ile-de-France pour la Protection de l'Environnement et la Limitation des Nuisances Aériennes) - Réunion de travail avec la Société HLM du Moulin Vert ;

» 9 février :

Présence à l'Assemblée Nationale, - Dîner sur le thème « Transport et développement

durable » avec M. Olivier Régis, délégué général du Cercle de l'Union interalliée et Mme Claire Magne, déléguée générale adjointe ;

» 10 février :

Présence à l'Assemblée Nationale ;

» 11 février :

Réunion à la Préfecture de la Région Ile-de-France sur la réduction des nuisances sonores de Roissy-Charles de Gaulle en présence de M. Canepa, Préfet de la Région Ile-de-France, et de M. Rebuffel - Inauguration du nouveau restaurant brésilien « La Carioca » ;

» 13 février :

Réunion avec les représentants des parents d'élèves de l'école Belle Etoile au sujet de la maintenance des bâtiments de l'école ;

» 16 février :

Conseil municipal

» 16 et 17 février :

Présence à l'Assemblée Nationale ;

» 19 février :

Animation Prévention Routière à l'école Henri Dunant.

» Recueil des actes administratifs

L'édition n° 2009/04 volumes 1 et 2 du recueil des actes administratifs de la Ville de Sannois est en vente au prix de 10 €.

Il est également consultable au service documentation au 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville.

Samedi 10 avril

Forum des séjours d'été

Dossiers à partir du 15 mars



Rendez-vous au restaurant scolaire de l'école Henri Dunant (accès entre l'école Henri Dunant et le Centre Cyrano) pour une pré-inscription à ces séjours :

- De 9h à 10h30 : les séjours de juillet.
- De 10h30 à 12h : les séjours d'août.

La confirmation d'inscription au séjour souhaité sera ensuite envoyée par courrier après étude du dossier.

Renseignements et retrait des dossiers d'inscription à partir du 15 mars auprès du Service Jeunesse : 01 39 98 20 70

Dimanche 11 avril

Sortie familiale

au Parc Zoologique de Thoiry



Le secteur Animation du Centre d'Action Sociale propose une sortie familiale le dimanche 11 avril de 8h30 à 18h, au Parc Zoologique de Thoiry (Yvelines).

Au programme : Visite guidée en car de la réserve africaine par un soigneur (découverte des lions, girafes, éléphants en liberté) – Déjeuner pique-nique (à apporter).
Visite libre du parc zoologique. Un programme d'animations sera remis sur place (rencontres avec les soigneurs pour les repas des animaux, cabanes pédagogiques, aires de jeux...)

Tarifs : adultes et enfants à partir de 12 ans : 11 €/3 à 11 ans : 9 €/moins de 3 ans : gratuit.
Renseignements au 01 39 98 35 00.

Inscription au CAS - 26/28, avenue Damiette - Samedi 27 mars de 8h30 à 12h et les lundis suivants (fournir un justificatif de domicile, une attestation de responsabilité civile, une photocopie de pièce d'identité et une photo d'identité par personne).

Autres sorties prévues

Notez dès à présent les sorties à venir avant l'été :

- Une journée à la ferme pédagogique d'Ecancourt, samedi 29 mai.
- Une journée d'accrobranches à Sherwood Parc, dimanche 13 juin.

Seniors, faites-vous connaître !

Vous avez plus de 65 ans, vous souhaitez participer aux activités et animations proposées par la Ville, faites-vous connaître en retournant le coupon-réponse ci-dessous. Un programme des animations vous sera envoyé. ■

COUPON-REPONSE

A retourner au Cabinet du Maire

Monsieur : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Madame : Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance :
Adresse :

Souhaite(nt) connaître les animations seniors de la Ville de Sannois.

Fait à Sannois, le

Signature :

ANIMATIONS SENIORS

PROPOSEES PAR LA VILLE ET LES ASSOCIATIONS

Service Animation des Seniors de la Ville

Voyages 2010



– En Italie, un séjour de 8 jours – 7 nuits du 9 au 16 juin avec la découverte des lacs italiens et 2 jours à Venise – 1 245 € (base de 20 personnes) en

pension complète, hôtel 3 étoiles. Supplément chambre individuelle : 198 €.

– À Bordeaux, un séjour de 8 jours – 7 nuits du 11 au 18 septembre – 966,30 € (base de 20 personnes).
Supplément chambre individuelle : 154 €.

Tarifs dégressifs en fonction du nombre de participants.

Inscriptions : mardi et jeudi de 9h à 12h au CAS
26/28, rue Damiette – 01 39 98 35 00.

Goûter de printemps

Lundi 3 mai, au Centre Cyrano avec animation musicale et place de cinéma offerte.

Inscriptions le mardi 30 mars et jeudi 1^{er} avril, de 9h à 12h, au CAS.

26/28, avenue Damiette – 01 39 98 35 00.

L'Accueil Sannoisien

Journée à Rueil-Malmaison Lundi 19 avril

Visite du musée, de l'église (tombeaux de l'impératrice Joséphine et de sa fille la reine Hortense), déjeuner au restaurant, visite des châteaux de Malmaison et la petite Malmaison – 40 à 49 places – 79 € transport compris. Réservation jusqu'au 18 mars.

Voyage en Hongrie – Du 1^{er} au 8 juin

Excursions au départ de deux hôtels 3 étoiles en pension complète tout compris (boissons incluses aux repas) – Transport en avion – 1 220 € (base 30 à 39 personnes - pourboires compris) – Règlements en plusieurs fois jusqu'à mai.

Journée à Pontoise – Vendredi 18 juin

Visite des souterrains de Pontoise et déjeuner-croisière jusqu'à Auvers-sur-Oise – 30 à 40 places – 78 €. Réservation du 16 mars au 8 juin.

Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien

15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9h30 à

11h30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

Site : accueilsannoisien.unblog.fr

Les Amis de la Résidence Utrillo

Repas de printemps – Samedi 27 mars

L'animation musicale et le service sont offerts par le CAS – 23 € pour les résidents – 27 € adhérents.

Théâtre « Trois valses » – Mardi 13 avril

Au Casino d'Enghien – Départ à 13h30 – 50 €.

Voyage en Belgique du 15 au 17 mai

Voyage à Bruxelles, Gand et Anvers – Transport en car. 435 € – Paiement en trois fois.

Voyage en Bretagne du 8 au 12 juillet

Voyage à Dinan, Dinard et Saint-Malo – Transport en car – 690 € – Paiement en trois fois.

Renseignements : 01 39 80 81 63.

Inscriptions : Résidence Maurice Utrillo

11, rue Henry Dumont – le jeudi de 14h30 à 17h ou

par courrier avec le règlement - Non adhérent : 5 € en plus du tarif proposé - Adhésion à l'année : 10 €.

ABSENT : VOTEZ PAR PROCURATION !



ELECTIONS REGIONALES LES 14 ET 21 MARS 2010
Vous serez absent les 14 et 21 mars 2010, dates des prochaines élections régionales, **SACHEZ QUE VOUS AVEZ LA POSSIBILITE DE VOTER**

PAR PROCURATION. Il suffit pour cela de vous présenter en personne :

- Au commissariat de police de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

- Au tribunal d'instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

Vous devrez fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire...) et remplir un formulaire particulier où sont précisées plusieurs informations sur l'électeur que vous avez choisi, le mandataire, (nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement. Le mandataire doit répondre aux critères suivants afin de pouvoir voter à votre place :

- Etre inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant), mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote,

- Ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, le mandataire peut recevoir 2 procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).

DELAIS

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la mairie et de son traitement en mairie.

DUREE DE VALIDITE

En principe, la procuration est valide pour une seule élection, ou plusieurs élections si celles-ci se déroulent le même jour (premier ou second tour, ou les deux). La procuration peut aussi être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

DEROULEMENT DU VOTE

Il revient au mandant d'avertir son mandataire de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier.

DON DU SANG

L'Etablissement Français du Sang organise, avec l'Amicale des Donneurs de Sang de Sannois, une collecte de sang, samedi 13 et dimanche 14 mars de 8h30 à 13h, au Centre Cyrano, salle n° 6 (3^e étage).

Pour un premier don, se munir de la Carte Nationale d'Identité.

Renseignements : Amicale des Donneurs de Sang de Sannois - 01 39 82 49 76

Du lundi 26 au vendredi 30 avril

Stage de révision pour le Brevet des collèves

Le service Jeunesse organise pendant les vacances de printemps, un stage de révision au Brevet des collèves destiné aux élèves de 3^e sannoisiens.

Encadré par les intervenants de l'aide aux devoirs du service Jeunesse, le stage se déroulera :

- ▶ De 9h à 12h à la Maison de quartier Pasteur pour les jeunes des quartiers Centre-Ville/Bel Air, Pasteur, Voltaire et Gare.

- ▶ De 14h à 17h au Centre « La Passerelle » pour les jeunes des quartiers Loges/Gambetta, Les Carreaux/Gaston Ramon et Moulin.

Tarifs : 18 € les 5 jours de stage.

Renseignements et inscriptions : jusqu'au 9 avril 2010.

Service Jeunesse - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - 01 39 98 20 70

Rentrée scolaire 2010 pensez aux inscriptions !



Pour les enfants nés en 2007, au 1^{er} trimestre 2008 et nouveaux sannoisiens, les inscriptions scolaires pour la rentrée 2010 auront lieu jusqu'au **mercredi 31 mars 2010**, au Service Scolaire.

Pour les enfants nés entre janvier 2008 et mars 2008, les inscriptions seront conditionnées à la capacité d'accueil des écoles.

ATTENTION : Les inscriptions se feront uniquement sur rendez-vous, à prendre auprès du Service Scolaire au 01 39 98 20 70.

Pièces à fournir au Service Scolaire, lors de l'inscription :

Le carnet de vaccinations délivré par le Centre Médico-Social (46, boulevard Charles de Gaulle) - Le livret de famille - Un justificatif de domicile (de moins de 3 mois).

Les pré-inscriptions aux activités péri-scolaires (restauration,

accueils périscolaires du matin et du soir, études surveillées, accueils de loisirs) pourront se faire en même temps.

Service Scolaire - 1^{er} étage de l'Hôtel de Ville - ouvert tous les jours de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h sauf le jeudi ouvert de 8h30 à 12h et de 15h à 18h et le samedi de 8h30 à 12h - 01 39 98 20 70

Enquête INSEE « Cadre de vie et sécurité »

L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) réalise, depuis le 15 janvier et jusqu'au 15 avril 2010, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

La première partie de cette enquête porte sur la qualité de l'environnement de l'habitat ; la seconde aborde les problèmes d'insécurité auxquels les personnes ont pu être confrontées au cours des

deux dernières années : cambriolage, vandalisme, vol, agression, etc.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'INSEE, chargé de les interroger, prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez. ■

INSTITUT DES MÉTIERS DE L'ARTISANAT

L'Institut des Métiers de l'Artisanat, CFA géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Val d'Oise, organise des Portes Ouvertes sur ses lieux de formation, samedis 13 et 27 mars et mercredi 7 avril, de 9h à 12h et de 14h à 17h. Des agents d'orientation du Bureau de Développement de l'Apprentissage ainsi que des formateurs et des apprentis se tiendront à la disposition des visiteurs.

Différents lieux sont proposés :

- IMA de Cergy – 1, avenue du Parc
Cuisine et restauration (service en salle).
- IMA d'Eaubonne – 18, rue des Bouquinvilles
Coiffure, esthétique et vente.
- IMA Villiers le Bel – 43, avenue Pierre Sémard
Mécanique, peinture et carrosserie automobile, vente alimentaire, boulangerie, pâtisserie, cuisine et restauration (service en salle).

Les formations sont gratuites et rémunérées par l'entreprise d'accueil (principe de l'alternance). Elles vont du CAP / BEP au BTS en passant par le Bac Pro.

Plus de renseignements sur www.cma95.fr

RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Le service de psychiatrie adulte du centre hospitalier Robert Ballanger d'Aulnay-sous-Bois recherche des familles d'accueil dans un rayon de 50 km, pour son unité thérapeutique d'accueil familial adulte (U.T.A.F.A.).

Il s'agit d'accueillir au domicile de la famille, 24h sur 24, un patient psychiatrique stabilisé. Le patient participera à la vie de la famille (activités de loisirs, repas...) et devra avoir une chambre individuelle, être nourri et blanchi.

Le suivi est assuré par des équipes soignantes. La personne recrutée, d'une grande disponibilité, percevra une rémunération d'environ 1 500 € net par mois.

Renseignements : 01 49 36 74 67 de 8h30 à 15h30
sauf le week-end.

INFORMATION CROIX-ROUGE DE SANNOIS

VESTIAIRE

Possibilité d'acheter à moindre coût des vêtements homme, femme, enfant et bébé. Situé au 2, rue du Puits Mi-Ville, le local est ouvert le lundi de 13h30 à 17h et sur rendez-vous au 01 39 82 40 60.

COURS DE SECOURISME

Dans le local de la Croix-Rouge à Franconville. Renseignements au 06 76 88 46 13 ou au 06 17 83 72 35.

Handicap et accessibilité

Sannois 3^e ville du Val d'Oise

L'Association des Paralysés de France du Val d'Oise a mené une enquête dans 25 villes du Val d'Oise, fin 2009, pour juger de leur accessibilité aux personnes handicapées et à mobilité réduite (PMR).

Sannois arrive en 3^e position avec 77 % des lieux accessibles, derrière Villiers-le-Bel et Bezons.

Le classement résulte d'un questionnaire rempli par 33 adhérents de l'Association des Paralysés de France qui ont testé les différents lieux de leur ville.

A Sannois, l'accessibilité est une des priorités de la Municipalité. Tous les bâtiments récents de la ville sont accessibles PMR tels que l'Hôtel de Ville, le commissariat de police, le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, le Centre Cyrano, la Maison de l'Enfance.

Des rampes facilitent l'accès de certains établissements plus anciens tels que l'école Henri Dunant ou la Maison des Loisirs et des Arts. La ville compte également 54 places de stationnement réservées aux personnes handicapées



Actuellement, les travaux de la gare concernent la mise en accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Rappelons que la politique d'accessibilité, lancée le 11 février 2005, prévoit que la France soit totalement accessible en 2015. Le compte à rebours est lancé ! ■

Venez découvrir

les hôtels à insectes !



Après la mise en place d'une ruche sur le toit de l'Hôtel de Ville, il est prévu de placer dans quatre squares et espaces verts de la ville, des hôtels à insectes construits selon les règles de l'art par les menuisiers de la régie municipale de la Ville.

Il s'agit d'une structure en bois, de taille variable, qui comporte des galeries permettant d'offrir gîte et sécurité à toutes sortes d'insectes.

Des lieux d'observations privilégiés

Les espaces ont été conçus pour offrir à chaque insecte un environnement qui correspond à ses besoins : briques creuses, foin, tiges creuses, pots, bûches percées...

Venez admirer **les deux hôtels à insectes exposés à la**

Médiathèque dans le cadre de l'exposition « Mille milliards d'insectes et nous et nous et nous » qui se tient jusqu'au 6 mars, et un autre **dans le hall de l'Hôtel de Ville**. Actuellement dépourvus d'insectes, ils permettent de voir la structure avant d'être mis dans des espaces verts.

Au printemps, ces trois hôtels à insectes seront installés au square Jean Mermoz, au square Ribot, sur le boulevard de Lattre de Tassigny et un quatrième (en construction) dans le vignoble communal. ■

➤➤ 8/9 Gros plan sur

Créé en 1999,
le service
Insertion-Emploi
est un lieu
d'accueil pour les
personnes en
recherche d'emploi.



Offres d'emplois dans le cadre des Jobs d'été et Jobs d'hiver



Un chantier Troc l'été dernier

Le service Insertion Emploi

Des conseillers à votre écoute

Service Insertion-Emploi
Rez-de-jardin de l'Hôtel de Ville
01 39 98 20 44 - 01 39 98 21 37
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 18h
Fermeture du service au public
le jeudi après-midi mais permanence
téléphonique

Pour plus d'efficacité, la Ville a signé une convention de coopération avec le Pôle Emploi de Saint-Gratien. Les deux conseillers du service Insertion-Emploi sont ainsi habilités à suivre les dossiers des demandeurs d'emploi.

Une diversité de services

Les demandeurs d'emploi sont accompagnés et ont à leur disposition divers services :

- Une salle informatique avec plusieurs accès Internet (7 postes informatiques et une imprimante) : création d'une boîte mail, consultation d'offres d'emploi en ligne...
- Une aide à la rédaction de lettre de motivation et à l'élaboration de CV (permanence les mardis et jeudis matins sans rendez-vous).
- Des mises en relation avec les offres du Pôle Emploi.
- La consultation des offres d'emploi sur Internet et des candidatures en ligne.
- Un affichage d'offres d'emploi en alternance dans tous secteurs d'activité.
- Un affichage d'offres d'emploi réactualisées chaque mardi et jeudi.
- Une aide administrative.
- Une information juridique à votre disposition (contrat de travail, aide à la création d'entreprise, chèques emploi services, liste des conseillers prud'homains...)
- Un espace documentation (*Le Parisien Economie*, *La Gazette des Communes*, fiche CIDJ, le *Marché du travail*...), revues, CD et DVD à visionner sur place.

➤➤ LES FONDS DOCUMENTAIRES A CONSULTER SUR PLACE



- ▶ **Revue et guides**
 - Le guide de l'apprenti,
 - Premier emploi, quels sont mes droits ?
 - Etudier et travailler à l'étranger,
 - Documentations sur différents métiers,
 - Le dictionnaire des métiers.
- ▶ **CD et DVD**
 - Les métiers d'une zone industrielle,
 - Les métiers d'un parc de loisirs,
 - Les métiers de mon quartier,
 - Atlas de la formation initiale en France,
 - Vivre son métier,
 - Quiz entreprises.



Salle informatique mise à la disposition des chercheurs d'emploi

L'EMPLOI

LE SERVICE EMPLOI EN CHIFFRES (année 2009)

- ▶ 412 entretiens.
- ▶ 760 personnes venues au service.
- ▶ 1 324 consultations pour l'atelier informatique.
- ▶ 34 personnes ont trouvé une activité professionnelle (demandeurs d'emploi de plus de 25 ans) :
 - 8 CDD dont 3 à temps complet et 5 à temps partiel
 - 22 CDI dont 14 à temps complet et 8 à temps partiel
 - 2 contrats aidés
 - 2 formations (dont une rémunérée)

LA MISSION LOCALE EN CHIFFRES

Sur 416 jeunes Sannoisiens inscrits, 104 ont trouvé un emploi en 2009.

➤ LES ADRESSES UTILES

- ▶ **Pôle Emploi**
90, rue Raoul Dautry – 95120 Ermont
Tél : 3949
6, rue du Maréchal Juin – 95210 Saint-Gratien
Tél : 3949
- ▶ **Mission Locale de la Vallée de Montmorency**
30, rue de la station – 95130 Franconville
Tél : 01 39 32 66 03
- ▶ **Direction Départementale Travail Emploi Formation Professionnelle (DDTEFP)**
Immeuble Atrium
3, Bd de l'Oise – 95014 Cergy-Pontoise
Tél : 01 34 35 49 49
- ▶ **Agence Pour l'Emploi des Cadres (APEC)**
8, rue Traversière – 95023 Cergy-Pontoise
Tél : 01 34 22 97 40

Des ateliers

Des ateliers de Techniques de Recherche d'Emploi (TRE) sont animés par le Pôle Emploi de Saint-Gratien tous les jeudis de 14 à 17h, dans les locaux du service Insertion-Emploi. Ils accompagnent les demandeurs dans la rédaction du CV et de la lettre de motivation et préparent le candidat aux entretiens d'embauche.

Les rendez-vous Jobs d'été et Jobs d'hiver

Tous les ans, le service Insertion-Emploi organise l'opération *Jobs d'été*, d'avril à septembre et l'opération *Jobs d'hiver*, de novembre à février. Ces rendez-vous se traduisent par la mise à disposition d'offres d'emploi saisonnières sur toute la France ainsi qu'à l'étranger. Les offres sont variées : vendanges, cueillettes de fruits, de légumes et de fleurs, animations dans les clubs de vacances, restauration, manutention, conditionnement, saison de ski...

Le service Insertion-Emploi propose un accompagnement dans la recherche d'un job, une aide à la rédaction de CV, de lettre de motivation ainsi que des conseils sur les emplois saisonniers.

Tout au long de l'année, le service organise des sessions de recrutement ainsi que des informations/animations sur les métiers.

Nouveau : Chantier Troc insertion

Jusqu'à présent, un chantier Troc, proposé par le service Jeunesse, permettait à des

jeunes d'obtenir des bons d'achat pour la rentrée scolaire.

Cette année, le service Insertion-Emploi propose un chantier *Troc Insertion*, en plus du chantier Troc du service Jeunesse.

Le chantier *Troc Insertion* s'adresse aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, inscrits en formation professionnelle, scolarisés dans un établissement professionnel ou en apprentissage.

L'objectif de ce chantier étant de permettre à ces jeunes d'acheter le matériel nécessaire à leur projet professionnel grâce à des bons d'achat d'une valeur de 300 € à utiliser dans des magasins spécialisés en relation avec le métier étudié. En contre-partie, ils effectueront un travail bénévole dans les services municipaux, en fonction de leur disponibilité et de leurs compétences.

Cette aide s'adresse aux jeunes qui ne peuvent bénéficier d'une Bourse d'Insertion Professionnelle et d'un Fonds d'Aide aux Jeunes. Les places sont limitées à 12 personnes qui devront se faire connaître auprès du service Insertion-Emploi, d'avril à novembre.

La Mission Locale

La Ville de Sannois subventionne la Mission Locale de la Vallée de Montmorency. Elle propose aux jeunes entre 16 et 25 ans, sortis du système scolaire, de les aider dans leurs recherches d'emploi ou de formation.

La Mission Locale propose, en lien avec le service Insertion-Emploi, un accompagnement du jeune dans la construction de son parcours professionnel. Ainsi, la Mission Locale favorise les mises en relation avec les

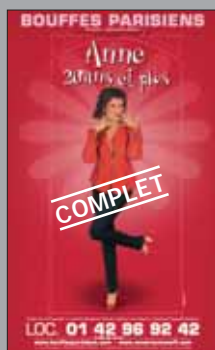
entreprises. Elle propose des bilans de compétences. Elle développe les ateliers de découverte des métiers et des stages en entreprise.

La Mission Locale c'est aussi un lieu d'écoute et de parole, une aide pour accéder à une couverture sociale, des soins facilités, des visites médicales gratuites.

Ces prestations sont entièrement gratuites. La Mission Locale assure une permanence 4 demi-journées par semaine à la Mairie de Sannois, avec 4 conseillers :

- Une conseillère Orientation/Formation : lundi de 14h à 17h.
- Un conseiller Emploi/Relation entreprises : mardi de 8h30 à 12h.
- Une psychologue Santé/Social - Logement : jeudi de 8h30 à 12h.
- Un conseiller Emploi/Relation entreprises. Référent Contrat d'Insertion dans la Vie Sociale (CIVIS) : vendredi de 8h30 à 12h. ■

RENDEZ-VOUS



ANNE ROUMANOFF A SANNOIS

Mercredi 24 mars

Après deux séries de 150 représentations triomphales au Théâtre des Bouffes Parisiens, Anne Roumanoff reprend son spectacle « Anne bien plus que 20

ans », en tournée. Celle-ci passe par Sannois ! Un spectacle à guichet fermé.

Pensez à réserver vos prochains spectacles !



GOSPEL CHŒURS À CŒUR AU CENTRE CYRANO

Dans le cadre des Mardis de Cyrano
Mardi 23 mars à 20h30

La salle Cyrano résonnera des plus beaux airs de gospel, le mardi 23 mars. L'association « Gospel Chœurs à Cœur » se produira sur scène dans le cadre des « Mardis de Cyrano » et présentera un répertoire renouvelé. En plus des chants de gospel traditionnel et moderne, on pourra découvrir des reprises de chansons de variétés façon gospel.

A noter que la chef de chœur et le pianiste font partie du groupe « Gospel Dream ».

Un beau spectacle en perspective

Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 5 € / gratuit pour les moins de 12 ans.

Samedi 13 mars de 10h à 20h

et dimanche 14 mars de 10h à 18h

Entrée : 1 € - Parking gratuit en sous-sol

Expositions et animations sur les insectes



■ A la Médiathèque

Les animations sur les insectes se poursuivent. Ainsi, après l'exposition « Mille milliards d'insectes et nous et nous et nous » qui se tient jusqu'au 6 mars à la Médiathèque, celle-ci accueille **deux nouvelles expositions** du 10 mars au 14 avril :

► « **Les Insectes au jardin** », réalisée par l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement), permettra de reconnaître les insectes de nos jardins et d'apprendre à les accueillir.

► « **Les insectes à la loupe** » fera découvrir des photographies d'insectes prises à Sannois et en Ile-de-France.

Parallèlement à ces expositions, des animations seront proposées :

► Une projection de films d'animation sur les insectes :

- Mardi 2 mars à 14h30 : « *Minuscule : la vie privée des insectes 3* ».

- Jeudi 4 mars à 14h30 : « *Minuscule : la vie privée des insectes 4* ».

► Un atelier créatif « **Le jardin des insectes** » sera proposé aux enfants à partir de 7 ans, les jeudis 11, 18 et 25 mars, de 17h à 18h : création d'insectes et de fleurs.

Réservation souhaitée au 01 39 81 80 17.

► Une rencontre avec l'OPIE, mercredi 17 mars à 15h, permettra d'échanger sur l'exposition présentée et de découvrir le métier d'entomologiste (spécialiste des insectes).

► Une conférence projection « **Insectes et biodiversité** », samedi 27 mars à 15h, sera donnée par Gérard Blondeau, auteur, photographe naturaliste professionnel et fondateur de l'association « Climax ».

Renseignements : Médiathèque - 01 39 81 80 17.

■ A la MLA

« **Récup'optères** »

Une exposition des ateliers Arts plastiques

D'étranges insectes réalisés avec des matériaux de récupération par les enfants des ateliers Arts plastiques vont envahir la MLA pendant trois semaines, du 31 mars au 14 avril.

Découvrez les œuvres pleines d'imagination des jeunes artistes.

* Récup'optères : n.m.- contraction de « récupération et coléoptères ».

MLA - Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h.



Samedi 13 et dimanche 14 mars

Vin et terroir au Centre Cyrano

La 3^e édition du Salon Sannoisien du Vin et du Terroir se tiendra, les 13 et 14 mars prochain, au Centre Cyrano. Des **vignerons** de différentes régions feront découvrir leur production de vins et champagne. Des producteurs de **produits du terroir** présenteront leur travail artisanal : escargots cuisinés, spécialités charentaises, chocolat bio, pruneaux d'Agen, miel.

L'art sera également au rendez-vous de ce salon avec un peintre et un sculpteur de renom, un infographiste, un créateur de tire-bouchons, de bijoux... et le **bien-être** avec la présentation de produits cosmétiques au lait de jument bio et des fauteuils de relaxation.

Ces produits seront proposés au meilleur rapport qualité/prix.

Un espace restauration est prévu pour les deux déjeuners avec consommation des denrées achetées sur place.

Venez déguster, faire votre sélection et vos achats.

A ne pas manquer !

EXPOSITION



Les peintures de Jacques Marie du 9 au 25 mars à la MLA



Très jeune, Jacques Marie a découvert son goût pour le dessin. Ayant pratiqué la marqueterie de verre, il a décidé de faire de ce matériau la base de son métier.

Il s'est ensuite initié au vitrail puis a suivi une formation. Ce parcours l'a conduit à la peinture qui est, aujourd'hui, sa véritable passion.

Du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h et samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h. Entrée libre.

ÉCOLE DE MUSIQUE



Premier prix et concerts

L'année 2010 a bien commencé pour l'École de Musique de Sannois. En effet, elle s'est vue décerner le 1^{er} prix au concours de chant choral de Chantilly pour « Les Singarelles », chœur de jeunes filles de 16 à 25 ans, des Chœurs Carpe Diem.

Par ailleurs, le Chœur d'enfants « ABC d'Air » participera au concert de « La passion selon Saint-Matthieu » de Bach, avec l'orchestre de la chapelle Rhénane, à l'église Saint-Roch, à Paris, le 29 mars à 20h30, sous la direction de Benoît Haller.

École de Musique : 01 34 11 30 80.

A partir du 10 avril

Musée Utrillo-Valadon Expositions d'artistes contemporains

Sannois garde intacte sa volonté de promotion de la culture et des arts à destination du grand public. Outre les œuvres appartenant à la Ville qui resteront exposées, le Musée Utrillo-Valadon va orienter son action vers la valorisation et la mise en lumière d'artistes contemporains du Val d'Oise et de l'Ile-de-France.

Premier artiste mis à l'honneur : JEAN HULIN qui exposera du 10 avril au 9 mai.

Jean Hulin est né en 1920 dans la Sarthe. Elève de Dudot et de Brianchon, à l'École Supérieure des arts décoratifs de Paris, il obtient le diplôme d'architecte décorateur et de professeur d'arts plastiques. Peintre majeur de sa génération, il est aussi un personnage incontournable du Val d'Oise puisqu'il fut un professeur de des-

sin vénéré de ses élèves au centre culturel de Saint-Gratien pendant de nombreuses années. Jean Hulin a reçu de nombreux prix et distinctions. Il expose en France et à l'étranger. L'œuvre picturale très maîtrisée de Jean Hulin, a toutes les chances de franchir le temps. Ce grand peintre a donc naturellement sa place au Musée Utrillo-Valadon pour la première exposition temporaire d'une série très prestigieuse présentée à Sannois.

Musée Utrillo-Valadon - Ouvert du mercredi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h - 01 39 98 21 13.

Prochaines expositions : 29 mai au 27 juin - 11 septembre au 10 octobre - 20 novembre au 19 décembre

Concerts à l'EMB

■ PUSH UP et JUAN ROZOFF

Vendredi 26 mars à 20h30



Push Up - Sur leur biographie, on peut lire « *Entre Gorillaz, Gnarlz Barkley et Funkadelic* »... et vu le niveau de maîtrise de chacun des membres de Push Up, on peut vous dire que ce n'est pas usurpé ! C'est la **réunion des maîtres de la soul** en France, avec notamment, Sandra Nkake et JiMob. Pour leur premier gros concert aux Transmusicales de Rennes en décembre 2009, ils ont fait forte impression !

Juan Rozoff - C'est le « french » Prince, digne bâtisseur et **ambassadeur du funk hexagonal depuis les années 90** ! Funky showman aux attitudes excentriques, il distille un esprit funky qui se passe des codes du genre et, à ce titre, le revigore.

Paris all-star groove - 5 € / 11 € / 13 €



■ INFECTIOUS GROOVES et FANCY

Vendredi 19 mars à 20h30



Mike Muir - Le **monument de la culture rebelle** *made in California*, ayant réuni pour la première fois les cultures hip-hop, skate et métal dans les années 80, est de retour sur les planches de l'EMB ! Non pas avec Suicidal Tendencies, mais avec ses **crazy funky** musiciens qui ont joué avec les plus grands et savent tout faire, jouer fort et précis à la fois. Infectious Grooves est l'enfant illégitime de l'amour de Mike pour les Sex Pistols et Parliament Funkadelic, deux formations aussi cultes qu'antinomiques !

Fancy - A l'heure où les idoles ressemblent à votre voisin de palier, Fancy remet au goût du jour *l'entertainment*, dans la droite lignée des **rockstars** des années 70 et 80. Ils présenteront en exclusivité un aperçu de leur prochain album.

Hot groove - 12 € / 15 € / 17 €

FOCUS SUR LES 5 GROUPES SÉLECTIONNÉS



■ LE GRAND ORCHESTRE DU TRICORNE

Le Grand Orchestre du Tricorne a recréé la bande son du pavé montmartrois pour accompagner les textes populaires, éclairés et aussi parfois décadents du poète parisien Jehan Rictus.

■ THE SMALLS & CIE

Alex au chant et à la basse et Jérémy à la guitare, duo fondateur du groupe, sont rejoints par la guitare branchée sur wah-wah de Nico et les coups de grosse caisse de Steph, pour vous servir une pop énergique !



■ KC-FIX

Kc-fix est un rappeur et chanteur qui puise son influence dans tous les styles musicaux, de la Soul au Rock en passant par le Blues au Jazz sans oublier le classique.

■ GASANDJI

Gasandji c'est une voix porteuse d'influences Jazz Soul et Reggae.

Gasandji « éveille les consciences », c'est écrit. On succombe à sa grâce lorsqu'elle nous guide vers ses racines et l'espérance qui l'obsèdent.



■ LITTLE SISTER

Little Sister nous livre une pop efficace : une guitare rythmique accrocheuse, dynamisée par une basse batterie au groove impérial, un sax endiablé et aérien, des claviers soignés et éclatants !



Le jury sannoisien lors des auditions

France Ô Folies

Un groupe sannoisien sur la grande scène des Francofolies en juillet 2010 !

La Ville de Sannois participe à une opération co-organisée avec France Ô qui permettra à un groupe sannoisien de jouer sur la grande scène des Francofolies de La Rochelle le 13 juillet prochain.

Une vingtaine de groupes

France Ô Folies a pour ambition de faire découvrir au public neuf villes de banlieue

parisienne au travers des regards et des musiques des artistes qui y vivent.

Une vingtaine de groupes a répondu à l'appel à candidature lancé à Sannois. Cinq candidatures ont été retenues sur écoute par un « jury citoyen sannoisien » composé de sept personnes aux profils différents (figures sannoisiennes, adhérents de l'EMB, lycéens) mais qui ont toutes comme point commun d'être de fervents amateurs de musique et de concerts. Ces cinq groupes, sélectionnés par le jury, ont donc pu jouer sur la scène de l'EMB le 21 février dernier pour espérer décrocher un ticket pour La Rochelle.

Ils ont été aussi suivis par les caméras de France Ô la semaine précédant le concert. Un reportage sur cette aventure sera retransmis en intégralité sur France Ô mi-mai.

Un jury de professionnels

Un seul groupe ira représenter Sannois aux Francofolies. Pour le désigner, un deuxième jury, composé de neuf personnalités appartenant notamment au monde musical, sélectionnera l'heureux élu en visionnant la vidéo du concert à l'EMB.

Le nom de ce groupe sera révélé début juin. Le concert à La Rochelle sera également retransmis cet été sur France Ô. ■



Jusqu'au mercredi 31 mars	Sur rendez-vous	Inscriptions pour la rentrée scolaire 2010 Uniquement sur rendez-vous, à prendre avec le service scolaire 01 39 98 20 70	Hôtel de Ville Service scolaire 1 ^{er} étage
Lundi 1 ^{er} mars	10h-12h et 14h-17h	Tournoi de Football en salle par le service Jeunesse	Gymnase Pasteur
Du mercredi 6 janvier au samedi 6 mars	Mardi et jeudi 8h30-12h/16h30-18h Mercredi et samedi 9h-12h/13h30-18h	Exposition « Mille milliards d'insectes et nous et nous et nous » Entrée libre	Médiathèque
Mardi 2 mars	14h30	Projection de films d'animation sur les insectes « Minuscule : la vie privée des insectes 3 » – Entrée libre	Médiathèque
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gambetta
Mercredi 3 mars	15h et 20h30	Cinéma « Avatar » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Jeudi 4 mars	14h30	Projection de films d'animation sur les insectes « Minuscule : la vie privée des insectes 4 » – Entrée libre	Médiathèque
Vendredi 5 mars	8h30-17h	Tournoi de Futsal par l'association Futsal	Gymnase Voltaire
	20h30	Concert rock : Eiffel + Broken Box Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Samedi 6 mars	7h30-18h30	Tournoi de Football en salle par l'ESSG	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Samedi 6 mars et dimanche 7 mars	8h30-19h	Tournoi de Futsal par l'association Futsal	Gymnase Voltaire
Dimanche 7 mars	14h-18h	Visite du Moulin - Restauration crêpes – Dernière visite à 17h45 Tarif : 3 € / 2,50 € / 2 € / gratuit – 10 ans	Moulin
Mardi 9 mars	14h30	Thé dansant Plein tarif : 8,50 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérent Club Cyrano : 7 €	Centre Cyrano
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Moulin Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Emile Roux
Du mardi 9 mars au jeudi 25 mars	Du lundi au vendredi 10h-12h/14h-19h Samedi 10h-12h/14h-18h	Exposition « Les peintures de Jacques Marie » Entrée libre	Maison des Loisirs et des Arts
Mercredi 10 mars	14h	Ciné-jeunes : « Alvin et les chipmunks 2 » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	16h et 20h30	Cinéma : « Le siffleur » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Les Carreaux/Gaston Ramon Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Ecole Gaston Ramon
Du mercredi 10 mars au mercredi 14 avril	Mardi et jeudi 8h30-12h/16h30-18h Mercredi et samedi 9h-12h/13h30-18h	Expositions sur les insectes : « Les insectes au jardin » Réalisée par l'OPIE « Les insectes à la loupe » Photographies d'insectes Entrée libre	Médiathèque
Jeudi 11 mars	16h30-17h30	Crêpes du quartier du Moulin (devant l'école)	Ecole Emile Roux
	17h-18h	Atelier créatif « Le jardin des insectes » Création d'insectes et de fleurs par les enfants à partir de 7 ans Réservation souhaitée au 01 39 81 80 17	Médiathèque
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Vendredi 12 mars	20h30	Concert hip hop : Rocé + Urban Grio Plein tarif : 5 € / Adhérent : gratuit	EMB
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Voltaire Renseignements : service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Samedi 13 mars et dimanche 14 mars	Samedi 10h-20h Dimanche 10h-18h	La 3 ^e édition du Salon Sannoisien du Vin et du Terroir Entrée : 1 € – Parking gratuit en sous-sol	Centre Cyrano
	8h30-13h	Collecte de sang organisé par l'Etablissement Français du Sang Rens. : Amicale des Donneurs de Sang de Sannois – 01 39 82 49 76	Centre Cyrano salle n° 6 (3 ^e étage)
Samedi 13 mars	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Strasbourg Arc (b)	Stade Michel Hidalgo
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA2 reçoit Drouaix FC	Stade Michel Hidalgo
	20h30	Concert rock : The Dodoz + I Am Un Chien + Pilôt Plein tarif : 10 € / Tarif réduit : 8 € / Adhérent : 5 €	EMB
Dimanche 14 mars	8h- 20h	Elections régionales	Bureaux de vote
A partir du lundi 15 mars	8h-12h et 13h30-18h	Retrait des dossiers d'inscription pour les séjours d'été Renseignements : 01 39 98 20 70	Service Jeunesse
Mercredi 17 mars	15h	Rencontre avec l'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) Renseignements : Médiathèque – 01 39 81 80 17	Médiathèque

>> 14 J'y vais...

J'y vais du mercredi 17 au mercredi 31 mars 2010

Mercredi 17 mars	15h et 20h30	Cinéma « Une petite zone de turbulences » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
Jeudi 18 mars	17h-18h	Atelier créatif « Le jardin des insectes » Création d'insectes et de fleurs par les enfants à partir de 7 ans Réservation souhaitée au 01 39 81 80 17	Médiathèque
	20h30	Réunion du Conseil de quartier Pasteur Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Self école Pasteur
Vendredi 19 mars	14h	Commémoration « Cessez le feu » de la Guerre d'Algérie (FNACA)	Place du Général Leclerc
	20h30	Concert hot groove : Infectious Groove + Fancy Plein tarif : 17 € / Tarif réduit : 15 € / Adhérent : 12 €	EMB
Samedi 20 mars	18h-minuit	Football américain – Match junior	Stade Auguste Delaune
Dimanche 21 mars	8h- 20h	Elections régionales	Bureaux de vote
	16h30-20h	Basket-Ball Match Excellence Filles	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Mardi 23 mars	20h30	Mardis associations : concert de gospel Par l'association « Gospel Chœurs à Cœur » Plein tarif : 7 € / Tarif réduit : 5 € / Gratuit pour les -12 ans	Centre Cyrano
Mercredi 24 mars	10h30	« Comptines et formulettes » pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés de leurs parents – Entrée libre	Médiathèque
	20h30	Spectacle d'Anne Roumanoff : « Anne bien plus que 20 ans » Spectacle complet	Centre Cyrano
	20h45	Réunion du Conseil de quartier Gare Renseignements service des Conseils de quartiers : 01 39 98 20 25	Hôtel de Ville
Jeudi 25 mars	17h-18h	Atelier créatif « Le jardin des insectes » Création d'insectes et de fleurs par les enfants à partir de 7 ans Réservation souhaitée au 01 39 81 80 17	Médiathèque
Vendredi 26 mars	20h30	Concert paris all-star groove : Push Up + Juan Rozoff Plein tarif : 13 € / Tarif réduit : 11 € / Adhérent : 5 €	EMB
Samedi 27 mars	8h30-12h et les lundis suivants	Inscriptions à la sortie familiale au Parc Zoologique de Thoiry du dimanche 11 avril 2010 Tarifs : adultes et enfants à partir de 12 ans : 11 € / 3 à 11 ans : 9 € moins de 3 ans : gratuit – Renseignements au 01 39 98 35 00	Centre d'Action Sociale
	15h	Conférence projection « Insectes et biodiversité » Par Gérard Blondeau – Rens. : Médiathèque – 01 39 81 80 17	Médiathèque
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA2 reçoit St-Omer	Stade Michel Hidalgo
	18h-minuit	Football américain – Match seniors	Stade Auguste Delaune
	19h30-23h	Basket ball Match Nationale 2 Filles	Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
Dimanche 28 mars	9h-13h	Chocolat chaud, café et gâteaux offerts par les conseils de quartiers	Devant le Musée Utrillo-Valadon
	12h-17h	Football américain – Match cadets	Stade Auguste Delaune
	14h30 (début du loto)	Loto de la Croix Rouge – 14h : ouverture des portes 1 carton : 3 € / 5 cartons : 12 €	Centre Cyrano
Mardi 30 mars	9h-12h	Inscriptions au goûter de printemps des seniors du lundi 3 mai 2010 au Centre Cyrano – Renseignements au 01 39 98 35 00	Centre d'Action Sociale
Mercredi 31 mars	15h et 20h30	Cinéma « City Island » Plein tarif : 5 € / Tarif réduit : 4 €	Centre Cyrano
	18h	Football Entente Sannois Saint-Gratien Equipe de CFA reçoit Drancy JA	Stade Michel Hidalgo
Du mercredi 31 mars au mercredi 14 avril	Du lundi au vendredi 10h-12h/14h-19h Samedi 10h-12h/14h-18h	Exposition des ateliers Arts plastiques – « Récup/optères » (contraction de récupération et coléoptères) Entrée libre – 01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr	Maison des Loisirs et des Arts

OÙ VOUS RENSEIGNER ?

▶ ANIMATIONS CULTURELLES

01 39 98 21 44 – culture@sannois.org

Centre Cyrano

01 39 81 81 56 – cyrano.sannois@wanadoo.fr

Musée Utrillo-Valadon

01 39 98 21 13 – musee.utrillo@sannois.org

Musée de la Boîte

Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

01 30 25 92 16 – musee.boite.sannois@wanadoo.fr

Médiathèque municipale

01 39 81 80 17 – mediatheque@sannois.org

Maison des Loisirs et des Arts

01 34 11 30 78 – mla.sannois@wanadoo.fr

École de Musique de Sannois

01 34 11 30 80 – sannois.edm@wanadoo.fr

EMB

01 39 80 01 39

com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org

▶ SOLIDARITÉ

CENTRE D'ACTION SOCIALE (CAS)

01 39 98 35 00 – service.social@sannois.org

▶ SERVICE JEUNESSE

01 39 98 20 44 / 01 39 80 84 47

Service Scolaire

01 39 98 20 70 – affaires.scolaires@sannois.org

▶ ANIMATIONS SPORTIVES

01 39 98 20 85

sports@sannois.org

▶ LES QUARTIERS

01 39 98 20 25

politique.des.quartiers@sannois.org

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION

01 39 98 20 00

VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ?

CONTACTEZ-NOUS

01 39 98 21 02/20 48

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 FÉVRIER 2010

- Proposition de signature de l'avenant n°2 de la convention régionale de renouvellement urbain qui détermine un programme d'actions engagé sur 7 ans, de 2007 à 2013. Cet avenant rappelle la contribution prévisionnelle totale (900 000 €) et la répartition pour chaque site du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (300 000 € pour le quartier Ouest, 300 000 € pour le Moulin et 300 000 € pour Les Buissons).
- Approbation du bilan triennal 2007/2009 du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). Rappelons que ce dispositif a permis d'obtenir une subvention de 227 750 € sur les trois années, permettant de réaliser des actions en direction des familles, des jeunes et des enfants pour les trois quartiers prioritaires retenus par l'Etat (quartier Ouest, Moulin et Buissons).
- Demande, dans le cadre de la réserve parlementaire, au titre de l'année 2010, d'une subvention d'investissement d'un montant de 37 500 € pour l'achat des tableaux de Suzanne Valadon : « Portrait de Maurice Utrillo » (1921), « Autoportrait » (1927) et « Portrait de famille » (1913) afin de poursuivre une politique d'acquisition de

- tableaux et constituer une collection en propre autour de l'artiste Suzanne Valadon et de son fils Maurice Utrillo.
- Signature d'une convention de partenariat avec France Télévision, la société PMP et la société Francofolies dans le cadre de France Ô Folies. Cette opération a pour but de faire découvrir au public neuf villes de la région parisienne au travers des regards et musiques des artistes qui y vivent, sachant que Sannois fait partie des neuf villes sélectionnées. Cette action permettra de valoriser de jeunes talents sannoisiens et constituera pour l'artiste sélectionné, l'opportunité de se produire sur la grande scène des Francofolies de La Rochelle avec les lauréats des huit autres communes.
- Enfouissement des réseaux France Telecom impasse du Jardin Renard pour un coût de 918,52 € TTC.
- Engagement d'une modification simplifiée du POS, en vue de procéder à la rectification d'une erreur matérielle portant sur le zonage ND et l'espace boisé classé situé chemin du Bois Trouillet. Cette modification sera portée à la connaissance du public pendant une durée d'un mois en vue de permettre de formuler ses observations,

préalablement à l'approbation du Plan d'Occupation des Sols modifié.

- Signature d'une convention d'adhésion à l'IFAC 95 (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil du Val d'Oise) pour un coût de 2 915,66 € (0,11 € par habitant) permettant de bénéficier des diverses prestations de cet organisme, sachant que l'adhésion se renouvelle tous les ans par convention.
- Garantie d'emprunts accordée par la Ville de Sannois à la PSR - SAVO pour l'acquisition et l'amélioration de 153 logements et 3 locaux commerciaux situés rue Jules Ferry à Sannois. En contrepartie, la ville dispose d'un contingent de 31 logements, soit 20 % des logements de ce programme.
- Subventions exceptionnelles accordées à l'association « Tel est Ton Sannois » d'un montant de 6 090 € correspondant à la vente du vin de Sannois et d'un montant de 560 € correspondant à la location des chalets. Ces subventions seront reversées à l'Association Française contre les Myopathies.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNNOIS

Le plan national de prévention de la délinquance et d'aides aux victimes pour les années 2010 à 2012 fait ressortir quatre priorités :

- Prévenir plus efficacement les actes de malveillance dans les lieux de la vie quotidienne ;
- Mieux prévenir la délinquance des mineurs et responsabiliser les parents ;
- Rappeler les valeurs communes de la société et aider les victimes ;
- Dynamiser les partenariats locaux tels que la loi du 5 mars 2007 les a organisés.

Les moyens d'actions pour la réussite de ces orientations sont :

- la prévention situationnelle par la vidéo protection,
 - la coordination par le Maire des acteurs locaux de prévention,
 - l'amélioration du repérage des situations individuelles et familiales et les dispositifs de soutien aux parents pour prévenir la délinquance des mineurs,
 - la protection des victimes des actes de délinquants et une meilleure prévention des violences intrafamiliales.
- Les Services de l'Etat nous présenteront prochainement les moyens mis à la disposition des collectivités pour la mise en œuvre et la pleine réussite de ce plan.

Des mesures sont prises par le ministère de l'Education Nationale, comme la mise en place d'équipes mobiles de sécurité auprès des recteurs, des programmes de formation des chefs d'établissements aux situations de crise et des diagnostics de sécurité dans les établissements du second degré ; charges aux conseils généraux et aux régions de réaliser les travaux préconisés.

Je veux croire que c'est par méconnaissance des actions du ressort de la municipalité, que l'opposition municipale a cru opportun de rebondir sur les faits ignobles de règlement de comptes opérés récemment sur le territoire de notre commune, pour critiquer l'engagement municipal en matière de prévention de la délinquance et dénoncer un sentiment d'insécurité aux abords des collèges.

Nous consacrerons un article détaillé aux actions entreprises par les services, qui agissent en transversalité, pour prendre en charge les multiples volets de la prévention sur notre commune. Notre présence active, discrète peut être, mais néanmoins efficace, est appréciée à sa juste valeur par nos partenaires et les chiffres publiés récemment dans la presse, prouvent que nos actions conjointes portent leurs fruits.

Pascale NÉE

Conseillère municipale déléguée en charge de la prévention de la délinquance et du conseil municipal des jeunes

AGIR POUR LES SANNNOISIENS

MARIANNE DORT

Ah qu'il est long le débit trop bas, ah qu'il est bas le débit de Sannois... Nous avons signé comme beaucoup de Sannoisiens, la pétition lancée par la municipalité pour le haut débit à Sannois, il y a un peu plus d'un an...

Nous pourrions en rire, tout comme il devient grotesque d'attendre la couverture de l'A15. Outre le handicap subi par les familles face à l'accès aux services Internet, c'est aussi l'attractivité économique de Sannois qui recule dans le même temps où, contre l'avis de la population, le maire veut imposer des mètres carrés de bureaux dans le quartier Pasteur sans le haut débit ! Comment l'ancien président du Comité économique du Val d'Oise pouvait-il expliquer qu'il est indispensable d'avoir du haut débit pour attirer les entreprises et installer une zone de bureaux dans sa propre ville sans y implanter le haut-débit ? Il faudrait qu'on nous explique pourquoi malgré ses nombreuses années de mandature au Conseil général, aucun programme de mise en place du haut débit n'a abouti à Sannois bien qu'il y avait des candidats au câblage de Sannois ?..

Ni les allées et venues de ministres, ni une action en justice perdue contre l'Etat (quel est le coût de ces gesticulations pour la collectivité ?) n'y auront rien changé. Les millions d'euros nécessaires à la couverture de l'A15 couvriront le flux automobile... à Neuilly.

Lors des vœux du maire, dans une très longue cérémonie burlesque, la remise auto-promotionnelle d'une distinction à notre Maire - député de la France : la Marianne d'or, a été le théâtre d'une pathétique mise en scène du maire en ministrable hypothétique... Avec cette nouvelle distinction et le nombre de ministres qui sont passés par notre ville, nous aurons peut-être le haut débit avant 2050. « Les caniches de l'UMP aboient et le haut débit passe ».

Wiston Churchill déclarait au sujet d'un politicien : « *Nous pouvons lui donner le ministère de la guerre et nous serions sûrs de l'éviter : pendant la guerre, il était ministre du charbon et nous n'avons jamais eu de charbon.* » Dans l'état de l'endettement communal faut-il attendre le maire hypothétiquement hissé sur un strapontin gouvernemental pour espérer la promesse d'un éventuel crédit exceptionnel pour le haut débit à Sannois. Il ne sera pas possible comme pour boucher les trous du parking du marché, d'attendre six années moins quinze jours avant les prochaines municipales.

Le développement des infrastructures de Sannois ne devrait pas être à la remorque de l'opportunisme politique ou immobilier. Il devrait être inscrit dans un plan local d'urbanisme qui, seul, peut inclure la commune et notre canton dans le cercle vertueux d'un développement durable concerté et programmé. Nous nous y engageons !

Christophe DULOARD

Conseiller général et municipal de Sannois
Vice-Président du Conseil général
chargé des finances et de la fiscalité

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNNOIS POUR TOUS

RETRAITES : ALLONS CHERCHER L'ARGENT LÀ OÙ IL EST !

L'année 2010 devrait constituer une étape supplémentaire du démantèlement de notre système de retraite par répartition. Le 12 janvier dernier, le Sénat était saisi d'un débat intitulé : « Pénibilité, emploi des seniors, âge de la retraite : quelle réforme en 2010 ? ».

Le gouvernement et le patronat entendent aller vite et frapper fort, c'est ce qu'a démontré ce débat.

Le déficit de la branche vieillesse de la Sécurité sociale est rendu abyssal à force d'exonérations de cotisations patronales. Quelques chiffres en témoignent : 8,1 milliards de déficit en 2009, 11,3 milliards prévus pour 2010, tandis que le montant des exonérations de charges patronales s'élevait déjà à près de 31 milliards en 2008 ! Voilà le prétexte tout trouvé pour avancer à 2010 une réforme prévue initialement pour 2012 !

Les déclarations du Président de la République ou celles du Premier Ministre avaient déjà largement préparé le terrain. Leurs regards convergent en direction de l'Allemagne, qui vient de porter l'âge légal de départ à la retraite à 67 ans à compter de 2012.

Dans ce débat, le Ministre du Travail, M. Darcos a réaffirmé très clairement la volonté du gouvernement de faire travailler les salariés plus longtemps. Il s'est également livré à une manipulation de chiffres pour stigmatiser les fonctionnaires, coupables, selon lui, de faire supporter à l'ensemble des contribuables la « dérive financière » de leur régime de retraite. La méthode à des relents de déjà-vu : pointer les avantages des pseudo-nantis pour mieux faire avaler la pilule à l'ensemble des salariés.

Les Elus Communistes et Républicains au Sénat ont dénoncé ce projet de réforme aussi inacceptable qu'irréaliste. Comment envisager d'allonger la durée de cotisations alors que la France cumule des affligeants records : des salariés âgés de 55 à 64 ans dont 38 % seulement sont encore en activité, et le plus fort taux européen de chômage des jeunes ! Ils ont réaffirmé également leur attachement à notre système de retraite par répartition et notre opposition à tout glissement vers des systèmes par points ou par comptes notionnels. Des récents sondages sur cette question ont montré l'attachement des Françaises et des Français à notre système de retraite.

Le 28 janvier a été présenté au Sénat un rapport du conseil d'orientation des retraites, dont une partie était justement consacrée au système de retraite suédois qui doit servir de base à une nouvelle offensive contre notre système de retraite solidaire.

Soyons vigilants et mobilisons nous pour faire échec à ce nouveau projet de réforme. Les Elus communistes et Républicains sont à vos côtés et agiront pour sauvegarder nos retraites.

Josiane JEANTILS

Conseillère municipale Groupe communiste

INFOS

➤ ASSOCIATIONS

Le statuts, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration...) doit être signalé au service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion des dossiers.

➤ COMMERÇANTS

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir, nous serons heureux de vous présenter.

Contacts

Service Économie : 01 39 98 21 19

Service Relations Publiques : 01 39 98 20 01

➤ RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (CICAS) – Contact : 0 820 20 07.

➤ PRESTATIONS SOCIALES (CAF) CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

► **Assistante sociale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiëtte, lundi matin et vendredi après-midi. Prendre rendez-vous au : 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Conseillère en économie sociale et familiale de la CAF** : les permanences ont lieu au Centre d'Action Sociale – 26-28, avenue Damiëtte, vendredi matin de 9h à 12h. Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31 / 01 34 26 46 32 / 01 34 26 46 33

► **Accueil CAF** : à Argenteuil (angle bd Héloïse et avenue du Gl de Gaulle), lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ou à Saint-Gratien, lundi de 13h30 à 16h, à la Maison des Services Publics, Centre Commercial « Les Raguenets ».

■ LA MAIRIE RECRUTE

- Un adjoint administratif de 2^e classe chargé de l'accompagnement des familles en difficulté de paiement pour le service financier – profil comptable et ouverture sociale.
- Gardien de Police Municipale titulaire du concours
- Un jardinier qualifié (chef d'équipe) pour le Service Paysages et Cadre de Vie
- Un technicien territorial supérieur, adjoint du responsable du service Bâtiment

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à M. le Maire – DRH – Hôtel de Ville – BP 60088 Place du Général Leclerc – 95111 Sannois Cedex

■ A VOTRE DISPOSITION



« Où jeter quoi ? »

Ce Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets.

Il vous servira au quotidien ! Vous pouvez vous le procurer en Mairie.



services de garde

■ MÉDECINS

► Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des nuits (de 20h à 8h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un médecin d'urgence doivent composer le 15. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

► SOS Médecins : 01 30 40 12 12

► Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil 01 34 23 17 87 / 17 88, dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant Colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20h à minuit, le samedi de 16h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10h à 14h et de 16h à minuit.

■ PHARMACIES DE GARDE DU LUNDI MATIN

1^{er} mars KANNOUN : 01 39 81 20 19 (15, Bd Charles de Gaulle)

8 mars FLORAND : 01 39 81 20 43 (23, Bd Charles de Gaulle)

15 mars LANDEAUD : 01 39 80 70 03 (5, rue du 8 mai 1945)

22 mars BOULBET : 01 39 81 20 53 (86, boulevard Charles de Gaulle)

29 mars KANNOUN : 01 39 81 20 19 (15, Bd Charles de Gaulle)

Les pharmacies sont ouvertes le lundi après-midi.

En dehors des heures d'ouverture en semaine, les dimanches et jours fériés, appeler le commissariat de Sannois au 01 34 11 81 81 qui vous indiquera le pharmacien de garde.



Collecte des déchets

Respectez les jours et les horaires adaptés au tri et au ramassage de chaque déchet

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, nous vous rappelons quelques règles.

► **LE BAC MARRON (ordures ménagères)** : collecte le matin, à partir de 5h15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19h (17h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE BAC JAUNE (emballages et papier)** : collecte le soir, à partir de 19h30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19h. Il doit être rentré au plus tard à 9h, le lendemain matin.

► **LE BAC VERT (collecte du verre)** : collecte le matin, à partir de 7h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13h.

► **LE JOUR DE RAMASSAGE** varie en fonction du secteur d'habitation : pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Emeraude.

► **LES OBJETS ENCOMBRANTS** doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19h. Prochains jours de ramassage : secteur 1 : 4 mars - secteur 2 : 11 mars - secteur 3 : 18 mars - secteur 4 : 25 mars

► **RÉCUPÉRATION DES PRODUITS TOXIQUES** (peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires...) vous devez vous rendre à l'ECO-SITE du Plessis-Bouchard (12, rue Marcel Dassault Parc d'activités des Colonnes – 01 34 11 92 92).

Ouvert de 10h à 18h sans interruption le lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14h à 18h le mardi et jeudi (horaires d'hiver jusqu'au 31 mars). Vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

► **EN CAS D'INFRACTION** : Une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

► **RÉCUPÉRATION DES ÉCRANS DE TÉLÉVISION** Afin de limiter la dispersion des polluants contenus dans les écrans (présence de mercure, plomb, terres rares) et d'optimiser la valorisation et le recyclage des déchets, le Syndicat Emeraude ne collectera plus les écrans avec les encombrants à partir du 1^{er} mars 2010. Ils devront obligatoirement être déposés dans une filière appropriée. Où déposez l'écran ?

► La reprise « 1 pour 1 », à privilégier. Lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. C'est le principe du « 1 pour 1 ». Les DEEE collectés seront dirigés vers des filières de recyclage.

► L'apport sur l'Eco-site. En ramenant votre écran en déchèterie, sur l'Eco-site du Plessis-Bouchard, il sera repris par un éco-organisme pour être recyclé.

Rens. : Syndicat Emeraude – 01 34 11 92 92 – syndicat.emeraude@wanadoo.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 25 mars à 21h – Hôtel de Ville – Salle du Conseil Municipal – 5^e étage – Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville : www.ville-sannois.fr

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois – Député du Val d'Oise – Président de l'Union des Maires du Val d'Oise – vous reçoit, avec les adjoints, le lundi de 18h à 19h30, sans rendez-vous à l'Hôtel de Ville (4^e étage). Il vous donne également rendez-vous sur le marché le premier dimanche de chaque mois.

➤ A SAVOIR

SERVICES ADMINISTRATIFS

► Aide aux démarches administratives Mercredi de 15h à 17h 46, bd Charles de Gaulle.

► **Permanences juridiques** Les juristes de la Chambre Syndicale des Propriétaires et Copropriétaires de Paris Île-de-France vous reçoivent sans rendez-vous tous les jours de la semaine pour vous aider dans les domaines juridique, technique et comptable en copropriété, à Issy-les-Moulineaux – 21, rue J.-P. Timbaud, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h30 et le samedi de 9h à 12h. Renseignements : 01 46 01 00 21 e-mail : cspcidf@wanadoo.fr site internet : www.cspc.asso.fr

► **Allô service public** Le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État a mis en place un numéro de téléphone unique, le 3939, permettant à tout usager d'obtenir, en moins de trois minutes, une réponse ou une orientation à une demande de renseignement administratif. Ce numéro - 3939 - est accessible à partir d'un poste fixe, du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 14h, au tarif de 0,12 € la minute.